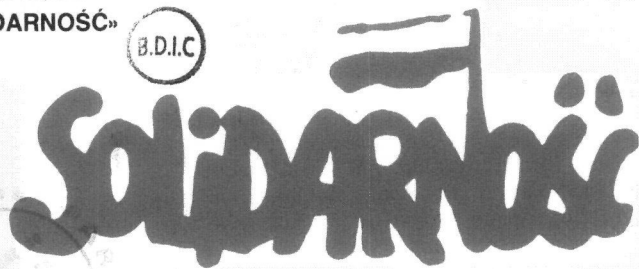


# NEWS



Date: le 15 octobre 1984

No: 33

APRES UN GEL de 3 ans et malgré les réserves américaines, les gouvernements de l'Europe de l'Ouest multiplient des pas concertés afin de reprendre les contacts diplomatiques de haut niveau avec Varsovie.

La décision de mettre fin à la quarantaine diplomatique proposée aux autorités polonaises après la déclaration de l'état de guerre le 13 décembre 1981, constitue une réponse à l'amnistie pour les prisonniers politiques promulguée au mois de juillet dernier.

La Grande Bretagne vient d'annoncer que Malcolm Rifkind, le Secrétaire d'Etat chargé des relations est-ouest au Foreign Office, se rendra à Varsovie le 4 novembre. Il y sera précédé par le Ministre des Affaires Etrangères d'Autriche, Leopold Gratz, et le Premier Ministre grec, Andreas Papandreou. Avant la fin de l'année, visiteront la Pologne le chef de la diplomatie ouest-allemande Hans-Dietrich Genscher et son collègue italien Giulio Andreotti.

La reprise des relations avec les pays de l'Europe de l'Ouest qui voudraient faire revivre la détente est-ouest en resserrant les liens avec tous les gouvernements du bloc soviétique, en y incluant le régime du Général Jaruzelski.

Ils croient que le gouvernement polonais sera peut-être encouragé à introduire des réformes plus libérales à condition que ces efforts soient reconnus à l'Ouest par des manifestations de la volonté politique et économique. L'administration américaine ne se presse pas autant que ses alliés européens à renouer les liens avec Varsovie car elle reste sceptique quant à l'étendue réelle de l'amnistie. Bien que des centaines de prisonniers politiques aient été libérés, disent les responsables à Washington, quelques dirigeants importants de "Solidarnosc" restent toujours en prison.

Au mois d'août, en réagissant à la loi d'amnistie, les Etats Unis ont annoncé la levée des sanctions concernant les échanges scientifiques avec la Pologne; la fin de l'interdiction d'escale pour les vols réguliers de la compagnie polonaise LOT. Les autorités américaines ont tout de même fait savoir à Varsovie qu'il faudrait renégocier de nouveaux accords dans ce domaine. Rien n'est fait en ce moment quant à l'accord concernant les liaisons aériennes mais des sources officielles à Washington croient savoir qu'un projet d'accord sur les échanges scientifiques verra le jour avant la fin de cette année. D'un autre côté, les Etats-Unis ont l'intention d'envoyer un attaché scientifique à Varsovie. Le dernier occupant de ce poste fut expulsé sous des accusations de "subversion". Par contre, on prévoit pas de visites d'officielles. Aucun représentant américain de haut ou moyen niveau ne s'est rendu à Varsovie depuis le début de l'état de guerre.

L'administration du Président Reagan ne fait rien pour faciliter les conditions de rentrée de la Pologne au Fonds Monétaire International, bien qu'au mois d'août on suggérait qu'elle pourrait agir en ce sens. La suspension de la clause de la nation la plus favorisée et des crédits commerciaux restent en vigueur.

Selon des sources diplomatiques, les alliés européens des Etats Unis sont prêts à appuyer les demandes de Varsovie aussi bien au FMI qu'au sujet de l'amélioration des arrangements commerciaux. Les réticences de Washington sont dues au retard dans l'application de la loi de l'amnistie.

MALGRE L'AMNISTIE, les répressions contre les dirigeants de "Solidarnosc" continuent. Deux anciens dirigeants de "Solidarnosc" de la région de Wroclaw, Jozef Piniór et Piotr Bednarz, sont accusés par le gouvernement polonais d'avoir illégalement utilisé des fonds (près de 60 millions de zlotys) du syndicat dissous. Les deux hommes avaient retiré cette somme quelques heures avant l'imposition de l'état de guerre afin de financer des activités clandestines en cas de dissolution du syndicat. Le gouvernement a engagé une action en justice demandant la restitution de la somme. Lech Walesa a affirmé à l'annonce de l'accusation: "Ce n'est pas l'argent des autorités et elles n'ont pas à mettre leurs mains dessus".

KAROL MODZELEWSKI, membre de la Commission Nationale de NSZZ "Solidarnosc" et un des 11 dirigeants-clés du syndicat à être emprisonné sans jugement, a fait parvenir la déclaration suivante au journal Le Monde suite à sa libération dans le cadre de l'amnistie du 21 juillet dernier. Nous reproduisons ici-bas, quelques extraits de ce texte.

"Nous sommes privés, par la loi d'amnistie que nous ne pouvons pas contester, de la possibilité de revendiquer nos droits. (...) Il ne fait pas de doute que l'amnistie complète est une condition préalable à toute recherche d'une solution politique au conflit social qui déchire la Pologne. Ce premier pas ne peut évidemment pas constituer une solution s'il reste en même temps le dernier. Les prisonniers

politiques ne sont pas la cause du conflit social, et le conflit social n'a pas été créé par les prisonniers politiques. (...) Si Bogdan Lis et Piotr Mierzewski ne sont pas vite libérés, leur cas risque d'ouvrir une nouvelle phase de répression antisyndicale beaucoup plus dangereuse que la précédente. (...) l'amnistie n'a pas été appliquée à un groupe de mineurs de Lubin et de Wodzislaw, condamnés pour avoir provoqué des explosions devant le siège de la police. Tout en refusant cette forme de protestation, il faut souligner qu'il ne s'agissait pas d'attentats pouvant mettre en danger des vies humaines et qu'ils ont lieu à Lubin après une fusillade, le 31 août 1982, qui avait fait des morts parmi les mineurs. Si l'amnistie doit créer le climat de détente indispensable à la recherche d'une solution politique, elle doit être totale, et le problème des mineurs emprisonnés doit être résolu.

Si le gouvernement reprend de la main gauche ce qu'il a accordé de la main droite, l'amnistie ne contribuerait pas à l'amélioration durable de la situation en Pologne; une détérioration importante ne serait pas, même, à exclure. Rien n'est encore définitif, c'est pourquoi l'opinion publique, y compris celle d'Occident, si elle ne veut pas être dupée, doit considérer cette amnistie avec la plus grande attention et la plus grande prudence."

DES TRAVAILLEURS du MPK de Wroclaw (centre régional de communication), ont subi des répressions récemment

409 12007

pour avoir rencontré le président de "Solidarnosc" de la région de Wrocław et membre de la Commission Provisoire de Coordination (TKK), Władysław Frasnikiuk. Le dirigeant de "Solidarnosc" à l'entreprise, Adam Mason, fut démis de ses fonctions et privé d'un prix et d'une prime qu'on lui avait promis. D'autres employés se virent également privés de primes et l'équipe entière fut sévèrement réprimandée.

A L'ENTREPRISE PAFWAG de Wrocław, les ateliers WI-M (et autres, original illisible - ndlr) ont débrayé pour protester contre le licenciement de 10 personnes qui avaient participé à une manifestation qui avait lieu le 31 août après le travail à l'intérieur de l'entreprise. Les employés ont été convoqués chez le directeur où on leur a annoncé qu'il y avait une liste de 30 autres employés licenciés.

A L'ENTREPRISE PZL HYDRAL de Wrocław, la Sûreté a procédé à la mi-août à une action de "dépistage", en interpellant 10 personnes, dont plusieurs ont été gardées à vue pendant 48 heures. Dans un atelier, les fonctionnaires de la Sûreté ont pu obtenir des informations sur la collecte des cotisations et ils ont par la suite forcé quatre personnes à avouer leurs cotisations.

AU DEBUT D'AOUT, la Sûreté a convoqué quelque 20 employés de l'entreprise POLAR de Wrocław. Pendant les interrogatoires, on a menacé ces personnes d'ouvrir à leur sujet une enquête criminelle (entre autres pour vol de pièces détachées) et on leur a dit que leurs collègues les avaient dénoncés. La plupart de ces personnes ont avoué avoir lu des publications indépendantes ou avoir cotisé pour le syndicat.

LE COMITE REGIONAL de Grève de "Solidarnosc" publia une déclaration le 8 septembre annonçant sa dissolution et le soutien qu'elle porte au Conseil de Coordination de Szczecin qui prend la relève des activités organisationnelles, financières et de coordination de "Solidarnosc" dans la région. Le KRS fait donc état de son rapport financier qui couvre la dernière période de son fonctionnement: de janvier 1982 jusqu'au 8 septembre 1984.  
Revenu: 1,318,115. zlotys: approuvé par le Comité

- Frais: 637,850.-zł. Régional de "Solidarnosc"
- 25,425.-zł. aide financière aux personnes nécessiteuses;
- 242,070.-zł. assistance pour personnes fonctionnant dans la clandestinité; équipement et matériaux pour imprimer;
- 70,720.-zł. frais de voyages;
- 100,970.-zł. propagation, collportage de l'information;
- 156,835.-zł. autres dépenses: transport, matériel pour archives.

Total: 1, 242,870.-zł.

DANS UN COMMUNIQUÉ de presse du 4 septembre, publié suite à une rencontre entre le secrétaire de la Fédération syndicale mondiale et une délégation du Conseil des nouveaux syndicats polonais (pro-gouvernementaux), on nous fait part de la situation sociale et économique des travailleurs polonais ainsi que de leur activité syndicale. Alfred Owoc, président des organisations syndicales nationales de Pologne -

corps informel qui s'est d'ailleurs dissout 3 jours après la rencontre - est un des deux signataires du communiqué avec Ibrahim Zakaria, Secrétaire Général de la Fédération Syndicale Mondiale. M. Owoc prétend "qu'actuellement, les syndicats comptent 4,6 millions d'adhérents, et que chaque mois, les nouveaux syndicats se renforcent de 80 à 100 mille membres" - ce qui apparaît très douteux vu les estimations récentes des structures d'entreprises clandestines de "Solidarnosc" et même des propos du Vice-Ministre de la Justice, M. Henryk Broll, qui a avoué récemment que le taux d'adhérence aux nouveaux syndicats est actuellement à la baisse. D'ailleurs les nouveaux syndicats ne sont présents que dans un tiers des entreprises polonaises - 20 mille des 70 entreprises de travail (chiffre approximatif). En outre, nous semble également douteuse l'information concernant la situation économique de la Pologne.

D'après le communiqué, les participants déplorent "les effets soutenus de certains dirigeants syndicaux occidentaux qui se mêlent des affaires internes de la Pologne" et condamnent "la propagande hostile à la Pologne lancée par les média contrôlés par l'impérialisme".  
Il n'est pas nécessaire de souligner par contre, que cette "interférence" est une des seules voies possible pour revendiquer les droits des travailleurs polonais sur l'arène internationale. Ces revendications sont exprimées de manière exhaustive dans le Rapport de la Commission d'Enquête de l'OIT sur la Pologne.

DES REPRESENTANTS de "Solidarnosc" ont pris part à la fête annuelle de Force Ouvrière tenu à Paris le 6 et 7 octobre dernier. Ewa Kubasiewicz, éminente militante polonaise (condamnée à 10 ans de prison - la peine la plus lourde de tout l'état de guerre - avant d'être amnistiée au mois de juillet 1983), a exprimé la reconnaissance des travailleurs polonais pour l'aide fournie à "Solidarnosc" et à ses militants. Elle rappela également la nécessité de continuer à prendre la défense de Bogdan Lis et de Piotr Mierzewski, militants de "Solidarnosc" exclus de l'amnistie de juillet '84 et accusés de haute trahison. Un groupe de soutien s'est formé à cet effet, et a fait circulé lors de la fête, une pétition exigeant la libération inconditionnelle des deux hommes. Un message de Andrzej Gwiazda fut transmis sur hauts-parleurs et traduit par François Baluka. Danuta Nowakowska et Mirosław Chojecki de la filiale du Bureau de Coordination à l'Etranger de NSZZ "Solidarnosc" étaient également présents à la fête. Plusieurs dirigeants de FO, dont le Secrétaire Général, André Bergeron, de même que Jacques Mairé, Jean Rouzier et Marc Plandei, ont reaffirmés leur soutien à "Solidarnosc".

PIOTR BEDNARZ, dirigeant de "Solidarnosc" dans la région de Wrocław, est dans un état critique suite à une grave infection intestinale. Il souffre aussi de dépression nerveuse (voir News no. 32). Ses amis ont lancé un appel pour que des lettres d'encouragement lui soient envoyées. L'adresse: Klinika Chirurgiczna Akademii Medycznej ulica Oczerki, Warszawa, Poland.

SOURCES: Bulletin d'Information (Paris) no. 97; Bulletin de "Solidarnosc", Szczecin, no. 50; Le Monde, 29-08-84; Tygodnik Mazowsze no. 99; International Herald Tribune, 12-10-84; Uncensored Poland News Bulletin nos. 18-19.